



Location Frais ascenseur facturé à tort

Par **Faty82**, le **08/12/2012 à 12:29**

Bonjour, mon propriétaire m'a facturé dans mes charges depuis 6 ans, des frais liés à l'ascenseur alors que j'habite au RDC et l'ascenseur ne descends pas en sous sol. Cela fait 6 mois que j'ai envoyé un courrier AR en réclamant le remboursement mais sans réponse de sa part. rnQue dois-je faire ?

Par **cocotte1003**, le **08/12/2012 à 13:13**

Bonjour, vous ne pouvez "remonter" que sur 5ans. votre bailleur ne fait il pas de régularisation annuelle ? cordialement

Par **Faty82**, le **08/12/2012 à 18:32**

Si il fait des régul annuels mais j'ai envoyé un courrier recommandé + appels et j'ai aucune réponse de sa part. Quel est mon recours ?

Par **Marion2**, le **09/12/2012 à 12:21**

Bonjour,rnrnContactez l'ADIL (gratuit). La Mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.rnrnCordialement.